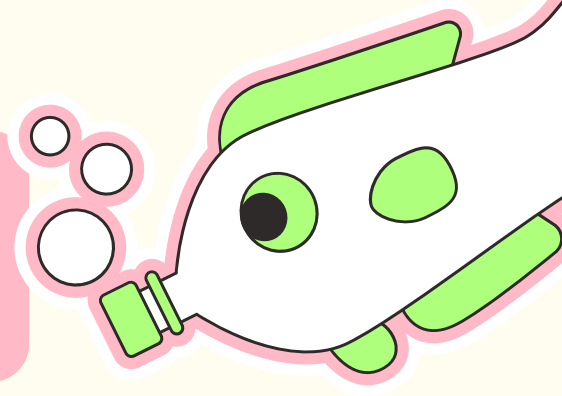


POURQUOI TRIER ?



En triant quotidiennement mes
déchets:

Je favorise leur recyclage et je
préserve les ressources naturelles.

J'assure leur transformation en
nouveaux objets.

Je diminue le volume des déchets et
leur coût de traitement.



Quels sont les coûts de traitement?

Le COVALDEM, centre de traitement des déchets du département de l'Aude, facture à la communauté de communes:

Les Ordures Ménagères :

214 € la tonne

Le tri/recyclage :

58 € la tonne

Le verre :

36 € la tonne

Les refus (tri non conforme) :

231 € la tonne

